
**FOURNITURE ET INSTALLATION DE CENTRIFUGEUSES DE GRANDE VITESSE
AINSI QUE LEURS ACCESSOIRES ET PIECES DE RECHANGE D'EMPLOI
FREQUENT AU PROFIT DU CERSA**

Marché n° 00064/2018/AOO/UL/F/IDA du 14 février 2018 suivant l'Appel d'offres international
(AOI) n° 05/2017/UL/PRMP/CERSA du 08 septembre 2017

Titulaire du marché : TONEGE SARL

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

L'an deux mil dix-neuf et le jeudi onze juillet, dans les locaux du nouveau bâtiment du CERSA, sis derrière la mosquée, en face de la Chaire de l'UNESCO sur les Energies Renouvelables (CUER) au campus sud de l'Université de Lomé, une commission composée de :

Pour le compte de l'Université de Lomé

- Mme Akuavi Cicavi SOSSOU, Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;
- M. DOTOU-SEGLA Ayawo Apéléte, membre de la Cellule permanente d'appui à la PRMP ;
- M. KOUTO Yaovi Agbeko, Représentant la Direction de la planification et de la prospective ;
- M. NAMTANTE Sibite, Représentant l'Agence comptable ;
- M. AGBESSITSE Komi, Représentant le Service financier de l'ordonnateur ;
- M. BALAWIA Atawa Nidakadila, Spécialiste en passation des marchés du CERSA ;
- M. TONA A. Fernand, Spécialiste en communication du CERSA.

Pour la société TONEGE Sarl

- Mme AHOULOUMI Essozlam, Agent commercial ;
- M. AMANA Essohoua, Electrotechnicien ;
- M. MAWE Kondeabalo, Biomédical.

Pour le compte de la Direction Nationale du Contrôle Financier

- Mme YAYA Saharatou, chargé d'étude

a procédé à la réception provisoire de la commande relative à la fourniture et à l'installation de centrifugeuses de grande vitesse ainsi que leurs accessoires et pièces de rechange d'emploi fréquent au profit du CERSA, objet du marché ci-dessus référencé, dont la société TONEGE Sarl est titulaire.

Conformément au marché, le titulaire devrait livrer et installer des centrifugeuses de grande vitesse ainsi que leurs accessoires et pièces de rechange d'emploi fréquent au profit du CERSA, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de **soixante-cinq millions cent trente-six mille (65 136 000) francs CFA.**

A l'issue des vérifications de la conformité des fournitures livrées et installées, par rapport au type, à la quantité et à la qualité, la commission déclare que les fournitures livrées et les prestations d'installation réalisées sont conformes aux descriptions techniques du marché.

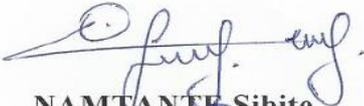
Par conséquent, elle prononce, sous réserve des vices non apparents qui pourront se révéler lors de l'utilisation, la réception provisoire des centrifugeuses de grande vitesse ainsi que leurs accessoires et pièces de rechange d'emploi fréquent livrés et installés au profit du CERSA par la société TONEGE dans le cadre du marché n° 00064/2018/AOO/UL/F/IDA du 14 février 2018.

En foi de quoi, le présent procès-verbal de réception provisoire a été dressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lomé, le 11 juillet 2019

Ont signé :

Pour l'Université de Lomé


NAMTANTE Sibite


AGBESSITSE Komi


KOUTO Yaovi Agbeko


DOTOU-SEGLA Ayawo Apélété


TON Fernand


Akaavi Cicavi SOSSOU


BALAWIA A. Nankpila

Pour la société TONEGE Sarl


AHOULOUMI Essozolam




AMANA Essohouna

MAWE Kondeabalo

Pour la Direction Nationale du Contrôle Financier


YAYA Saharatou

FOURNITURE ET INSTALLATION DE CENTRIFUGEUSES DE GRANDE VITESSE AINSI QUE LEURS ACCESSOIRES ET PIECES DE RECHANGE D'EMPLOI FREQUENT AU PROFIT DU CERSA

Marché n° 00064/2018/AOO/UL/F/IDA du 14 février 2018 suivant l'Appel d'offres international (AOI) n° 05/2017/UL/PRMP/CERSA du 08 septembre 2017

Titulaire du marché : TONEGE SARL

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE